

Conducteur routier de marchandises sur porteur

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 24143842F — Mise à jour : 23 avril 2026

Organisme responsable : PROMOTRANS YFFINIAC

Contenu

Objectifs

Réaliser en sécurité un transport routier de marchandises avec un porteur d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3.5 tonnes, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise.

Programme

- Les contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport de marchandises
- La conduite et les manoeuvres d'un porteur d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3.5 tonnes et l'acheminement des marchandise
- L'identification, le contrôle et le renseignement des documents réglementaires du transport routier de marchandises
- La prise en charge et la livraison de la marchandise
- La préparation du véhicule en vue d'un chargement ou déchargement , le chargement , le déchargement du véhicule
- La prévention des risques et la réaction en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation
- La détection, la description des dysfonctionnements du véhicules et la réalisation d'une intervention mineure
- L'intégration des principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi
- La communication des informations opérationnelles relatives au transport de marchandises

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Aucun prérequis	Niveau de sortie Niveau CAP, BEP
------------------------------------	-------------------------------------

Liste des certifications

Titre professionnel conducteur du transport routier de marchandises sur porteur Code RNCP : 39796
--

Métiers associés

- N4101 — Conduite de transport de marchandises sur longue distance
- N4105 — Conduite et livraison par tournées sur courte distance

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2052676	Présentiel	Yffiniac	01/03/2026	02/06/2026
2052677	Présentiel	Yffiniac	19/04/2026	22/07/2026
2052688	Présentiel	Yffiniac	14/06/2026	09/09/2026
2052776	Présentiel	Yffiniac	13/09/2026	08/12/2026

